

**Séance du 16 octobre 2014**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. Laiguillon présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Dépôt de deux toiles d'Ignace-François Bibal et André Trébuchet par Guy Neplaz.

Monsieur Guy Neplaz, a fait l'acquisition de deux toiles représentant des paysages du Pays Basque côtier destinées à être exposées dans le futur hôtel qu'il projette d'ouvrir d'ici deux ans rue Frédéric Bastiat à Bayonne.

Compte tenu des délais de travaux et d'installation de cet hôtel, Guy Neplaz propose de mettre en dépôt au musée Basque et de l'histoire de Bayonne ces deux pièces jusqu'à l'ouverture de son établissement.

La première œuvre, réalisée par Ignace-François Bibal en 1943 et intitulée « La Mer des Basques » (valeur d'assurance 11 907 €), représente la côte de Bayonne à Bilbao avec la figuration d'édifices emblématiques des villes portuaires et de quelques villages de l'intérieur du pays. Elle pourrait être installée à l'entrée du musée afin de nourrir l'axe géographique et humain de la présentation des collections.

La seconde pièce, intitulée « Heure calme ou Berger basque devant la baie » (valeur d'assurance 5 832 €) a été peinte par André Trébuchet en avril 1925. Cette vue, sans doute située au-dessus de Saint-Jean-de-Luz avant l'urbanisation, les montagnes de la Rhune en fond, est une huile sur toile de qualité au motif assez rare dans l'œuvre du peintre. Elle pourrait être présentée au rez-de-chaussée du Musée Basque à l'entrée des salles de l'agro-pastoralisme.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter cette proposition de dépôt au musée et de remercier au nom de la Ville, Guy Neplaz, propriétaire des œuvres.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.